



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64 - www.lasne-nature.be
Bureau de distribution : 1380 Lasne

24 septembre 2006 Première balade en roller et rallye pédestre à Lasne

Lasne Nature vous propose une balade en roller et un rallye pédestre, le dimanche 24 septembre à 14h au départ du Centre Culturel et Sportif de Maransart.



Balade en roller

Cette balade en roller, organisée en collaboration avec l'asbl Rouliroula, constitue une première à Lasne. Elle partira du centre sportif de Maransart pour y revenir après un parcours d'une quinzaine de kilomètres. Elle ne présente aucun caractère de compétition. Les participants seront encadrés par les spécialistes de Rouliroula habitués à organiser ce genre de manifestation. La participation est entièrement gratuite. Les participants devront disposer de protections (casque, genouillères, coudières, ...). Vu la longueur du parcours, cette balade est ouverte à toute personne de plus

Lasne Nature interroge les futurs élus communaux

Le 8 octobre prochain, nous sommes invités à choisir nos représentants à la tête de la commune (mais aussi de la province). Nous avons proposé aux 5 listes électorales lasnoises un questionnaire portant diverses propositions d'actions pour la prochaine législature. Pour chacune des propositions, elles pouvaient choisir une réponse qui correspond le mieux avec leurs intentions : «c'est inclus dans le programme et c'est prioritaire ou secondaire ou accessoire» ou «ce n'est pas pris en considération» ou «on est tout à fait contre». Vous trouverez, en pages 6 et 7 le tableau reprenant les propositions faites et les réponses reçues. Afin de ne pas polémiquer et de garder une certaine clarté, aucun commentaire additionnel n'a été repris dans le tableau.

Les propositions portent sur un certain nombre de matières qui intéressent Lasne Nature au premier plan. Nous espérons que les engagements pris ce jour par les futurs élus pourront leur être rappelés, si toutefois ils n'étaient pas tenus.

(suite page 6)

de 12 ans et disposant d'une pratique récente du roller.

Il sera possible de louer des rollers au point de départ. Une initiation ainsi que des conseils pratiques seront donnés aux participants. Un entretien de vos rollers vous sera également proposé dès 13h.

Cette activité est liée toutefois aux conditions météorologiques (annulation en cas de pluie).

ne pratiquant pas le roller ou en cas d'annulation de la balade en roller.

La participation est entièrement gratuite.

Rallye pédestre

Un rallye pédestre vous sera proposé entre 14h et 16h au départ du centre sportif et culturel de Maransart.

Le parcours de ce rallye, empruntant chemins et sentiers, vous permettra de découvrir de jolis coins de notre commune. Ce rallye d'une durée d'environ 2 heures, constitue une excellente alternative pour les personnes

AU SOMMAIRE

Première balade en roller	1
Lasne Nature interroge les futurs élus	1/6-7
Faucon pèlerin	2/3
Électricité verte : qu'est-ce que c'est ?	4
Assemblée Générale de Lasne Nature	4
Taillons...taillons...	5
Trois mois de la cellule urbanisme	8
La nature de septembre à novembre	8-9
Quel futur pour les nouveaux carburants ?	9
Journées du Patrimoine	9
Nos éditions	10
Que va devenir notre agriculture ?	10-11
Collectes sélectives	11
Miel ou vinaigre	11
Agenda	12
Mots croisés	12
Téléphones, fax, etc	12



Faucon pèlerin

Nous avons à plusieurs reprises évoqué dans ces colonnes le fameux Faucon pèlerin. Exterminé dans les années 60, il a fait sa réapparition chez nous grâce au nichoirs installés sur des tours de refroidissement, des cheminées de centrales électriques et même, depuis 2005 dans une des tours de la cathédrale Saints Michel et Gudule.

Grâce à un écran disposé dans un pavillon installé près du parvis de la cathédrale (y compris la nuit grâce à un éclairage infrarouge) de nombreux amateurs ont pu observer les activités au nid. Des ornithologues informaient les spectateurs. Une des ornithologues Madame Martine Wauters a fait parvenir la chronique de cette naissance et des activités de cette famille du 15 avril à la fin du mois de mai au Centre de revalidation de la faune sauvage de La Hulpe dirigé par notre amie Jacqueline Vandervelden à laquelle nous avons demandé l'autorisation de reproduire de larges extraits de ce texte.

Merci à l'auteur, merci à la revue Birds Bay.

Nous reproduisons, faute de place, l'essentiel des observations du 15 avril au 25 mai.

La période du 26 mai au 1er juin est consacrée aux tentatives des parents pour faire voler leur rejeton qui, rapidement, assimile toutes les leçons et accompagné de son papa réalise avec lui un vol synchronisé quasiment parfait.

Et voici enfin la Chronique (abrégée) des observations

15 avril

Depuis hier matin, le dispositif d'observation est à nouveau opérationnel. Les Faucons nichent à nouveau sur la tour Nord, mais sur la façade nord, face à la Banque nationale. Prépareraient-ils «le casse» du siècle ?...

16 avril

7 h15 Le mâle couve sur le côté, une coquille montre qu'un poussin est né. Quelques minutes plus tard, le paternel le laisse apparaître. On entend quelques petits cris.

7 h34. La maman revient avec une proie et le mâle s'envole. Elle se déplace cahin-caha, les serres recourbées pour ne pas blesser ses jeunes, même quand elle déambule à côté d'eux avec sa proie...



la boule de duvet s'agite, laissant bientôt apparaître...DEUX jeunes !

17 avril

Toujours 2 jeunes + un oeuf qui semble bien traîner à côté

22 avril

18 h 40 : le mâle s'envole, révélant que l'oeuf a carrément disparu

18 h 44 : il revient, avec une proie relativement petite et se met à nourrir les 2 jeunes. Puis ils se blottissent l'un contre l'autre et piquent un petit roupillon de digestion.

23 avril

16 h 20 : C'est la maman qui baby-sitte

17 h 15 : Les cloches se mettent à carillonner et le mâle se met à regarder et écouter en penchant la tête en tous sens, puis recommence à somnoler.

18 h 44-47 : Maman sort se dégourdir les ailes autour de la cathédrale.

18 h 50 : A table !

19 h 10 : Papa vient apporter une autre proie et se présente face à la Maman ; il attend quelques secondes, manifestement dans l'espoir qu'elle lui cède sa place, mais celle-ci ne bouge pas d'un pouce. Il va alors vers le côté du nichoir et semble hésiter entre s'en aller ou rester. Maman Faucon se lève alors et va résolument lui prendre sa proie pour procéder elle-même à la distribution. Le mâle renonce alors et s'en va.

27 avril

18 h.10- 18 h20 : La Maman essaie de se coucher sur ses 2 rejetons, mais ceux-ci ne l'entendent pas de cette oreille !

19 h 23 : Papa arrive avec une belle grosse proie.

19 h 30 : Après le départ de Madame, Monsieur apporte sa proie dans le nichoir et commence la distribution.

19 H 50 : Papa continuerait bien à nourrir ses jeunes, mais ceux-ci sont repus. Ils

se livrent alors à une activité traditionnelle d'après-repas : un « combat de Sumo » pour se tenir au chaud pendant la digestion...

19 h 55 : Les 2 parents se retrouvent brièvement sur la tour, côte à côte.

20 h : Le mâle revient au nid, mais la femelle arrive aussi et repart alors. La Maman essaie de nourrir ses jeunes mais ceux-ci ont vraiment eu leur compte. Elle se met alors à manger elle-même.

1er mai

Après le stade « petite boule de duvet » initiale les poussins en sont très nettement au stade où ils ont le « look poulet » et sont de plus en plus excités quand un des parents vient les nourrir.

21 h 10 : Un nouveau combat aérien spectaculaire et sans merci oppose les



DEUX parents faucons aux corneilles de la cathédrale.

6 mai

Aujourd'hui, nouvelle évolution dans leur développement :

L'un d'eux fait tout le tour de sa plateforme. Jusqu'ici, je ne les avais seulement vus faire qu'un ou deux pas hésitants par-ci par-là.

16 h 40 : Maman vient « contrôler », sans rien donner.

17 h 40 : nouvelle visite éclair de Maman, elle reste même sur le balcon.

17 h 42 : Va chercher une proie sous un abat-son et ...à table !

Entre 20 h 30 et 21 h environ : les deux adultes restent perchés à quelques centimètres l'un au-dessus de l'autre (Madame au-dessus), offrant le luxe de pouvoir les observer les deux à la fois dans la longue vue et bien montrer à ceux qui en doutaient, encore la différence de taille entre les 2.

21 h 10 : après 3 h de diète, les jeunes reçoivent la visite de Papa avec une proie (Poule d'eau ?) Immédiatement, l'un des jeunes arrache violemment la proie à son paternel (plus de respect, ces petits jeunes !...)



Papa reprend les choses en main et commence la distribution. 2 minutes plus tard, nouveau coup de théâtre : la Maman débarque, arrache la proie à Papa et le chasse manu militari des lieux ! Le pauvre est parti sans insister. 21 h 13 : Les deux jeunes se disputent violemment un bout de proie.

8 mai
Ils ont vraiment quitté le « stade poulet » ! Ils se tiennent redressés. Leurs plumes poussent de jour en jour. On commence nettement à avoir l'impression d'avoir de petits rapaces devant les yeux. Ils sont de plus en plus alertes aussi.

10 mai
Tout le corps laisse désormais apparaître un début de plumage et les ailes et le contour des yeux sont de plus en plus noirs. Je ne sais pas si c'est juste la disposition des lieux qui favorise ça, mais, depuis quelques jours, la Maman semble de plus en plus apprécier venir passer quelques heures à côté de ses jeunes, soit pour les observer, soit pour somnoler ou s'épouiller. Les jeunes, la sieste finie, s'activent de plus en plus en s'épouillant, en s'étirant, en observant les mouches. Ils sont de plus en plus attirés par les petits restes de proies/plumes. La Maman est partie, manifestement chercher à manger. Arrive alors... Papa avec une proie. Quelques minutes plus tard, v'la la Maman qui débarque, aussi avec une proie et Papa est prié de vider les lieux illico presto. Je ne l'ai plus revu, même sur les gargouilles.

11 mai.
Hélas, un des deux jeunes est mort après avoir avalé un os de travers. Ceci démontre à quel point la première année est périlleuse pour les jeunes Faucons pèlerins... et le survivant n'est pas au bout de ses peines, puisqu'il va encore devoir apprendre à voler et à chasser et devra ensuite se débrouiller seul, ce qui n'est pas une sinécure... Mais le rescapé va maintenant avoir encore moins de

problèmes pour recevoir à manger et aura beaucoup plus de place pour exercer ses ailes !...

Didier Vangeluwe (IRScNB) l'a bagué et, comme sa bague de couleur est « YY » nous le surnomons très vite « YoYo » !

12 mai
Cela fait très vite de n'en voir plus qu'un là-haut... Après une séance prolongée de « sieste carpette », nouveau nourrissage « partagé » : 1) Papa amène sa proie – 2) YoYo lui arrache violemment et essaie de se faire la malle avec !- 3) Madame débarque – 4) Papa s'en va – 5) Maman finit par récupérer la proie, malgré les efforts de YoYo de se débrouiller comme un grand et le nourrit.

25 mai
Vers 15 h, YoYo prend son envol, mais je rate cet événement historique...

Nous aurions aimé publier intégralement le récit de l'éducation à la dure, les combats des parents, leurs acrobaties, le chemin de l'indépendance pour un jeune faucon pèlerin, mais la place nous manque.

Ce projet a permis à de nombreux citadins de découvrir la nature en ville, ainsi que de comprendre la différence entre les spectacles de rapaces organisés par certains et la vie des « vrais » rapaces sauvages.



Suite et fin de cette saga : voir les pages du projet « Faucons pour tous » sur le site de l'Institut des Sciences naturelles : www.sciencesnaturelles.be/falcorperegrinus.

Vous y trouverez aussi de nombreuses photos et explications sur cet oiseau fabuleux.

Conclusion
Côté public, malgré le temps qui ne fut pas favorable, on estime à plus de 10.000 le nombre de personnes venues assister cette année à l'événement. Ces visiteurs ont été de tous âges, de tous styles, de toutes classes sociales (du directeur de casino au SDF) de tous pays (52 nationalités

d'origine). Il y a eu aussi tous ceux qui ont visité quotidiennement le site web. La commission européenne en a parlé lors de la Green week.

Les « leuk », « bellissimo », « wunderbar », « incroyable » ont retenti chaque jour dans toutes les langues...

Nombreux sont ceux qui ont découvert la famille faucon par hasard, avec un regard un peu dubitatif : « vous restez longtemps comme ça ? ».

Finalement, il est lui même resté près d'une heure en disant sans cesse « c'est fantastique », « c'est magnifique », « c'est incroyable » ! Et devinez ce qu'il a dit en partant ? « Je reviendrai ! »... Les jumelles ont fleuri dans les attachés-cases des (nouveaux) passionnés travaillant à proximité et certains touristes sont passés 2 ou 3 fois par jour pour suivre l'évolution du « feuilleton », alors qu'ils ne passaient que 2 jours à Bruxelles.

Le faucon pèlerin

Longueur : 38 à 50 cm
Envergure : 83 à 113 cm
Poids : mâle : 580 à 635 gr. – femelle : 925 à 1000 gr.

La taille de la femelle est supérieure d'un tiers à celle du mâle. Sa forme trapue, les ailes relativement larges pour un faucon et de forme triangulaire ou pointue sont caractéristiques. La queue est plutôt courte. Il possède une calotte et une large moustache noire qui contrastent fortement avec le dessous de la tête et le menton blanc. Le dessus du corps est gris ardoise. Les jeunes sont bruns foncés au dessus et ont le dessous du corps de couleur roussâtre pâle rayé.

Son cri est la répétition relativement rapide d'une note perçante : « Kèkèkè » portant loin.

C'est un chasseur remarquable. Sa vue perçante repère les proies potentielles. Il est certainement le chasseur le plus spécialisé dans la chasse des oiseaux au vol. Sa proie sélectionnée, il file en flèche à sa poursuite. Il aborde le plus souvent sa victime par l'arrière, et s'il ne peut la saisir immédiatement, il amorce un virage rapide lui permettant de la récupérer avant qu'elle ne tombe au sol.

La hauteur et la vue qui en découle déterminent l'emplacement du nid. La femelle couve de 2 à 3 oeufs, le mâle la relève occasionnellement. L'éclosion a lieu après 30 jours, les jeunes quittent le nid après 5 semaines. En juillet, la famille se sépare.



ELECTRICITE VERTE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

1. Une énergie qui voit loin : l'électricité verte

La production d'électricité traditionnelle, à partir de charbon, de pétrole ou de gaz, est, on le sait, doublement préoccupante :
- en terme de ressources dont les réserves montrent de plus en plus leurs limites,
- et en terme de rejets polluants, en particulier les gaz à effet de serre, dont le protocole de Kyoto prévoit une réduction drastique à court et à moyen terme.

La production d'énergie nucléaire pose elle aussi nombre de problèmes en terme d'environnement et de ressources.

D'où l'intérêt pour les sources et modes de production d'électricité qui permettent de voir plus loin en matière de ressources et de rejets de CO₂ (principal gaz à effet de serre) : solaire, éolien, hydraulique, biomasse, cogénération (production simultanée de chaleur et d'électricité).

La Commission européenne a ainsi émis deux directives (directive 2001/77/CE et directive 2004/8/CE) en vue de promouvoir les énergies renouvelables et la cogénération.

Dans le cadre de la libéralisation, et en application des directives européennes, le Gouvernement wallon a mis en place un mécanisme spécifique qui responsabilise à la fois le producteur et le consommateur en faisant jouer les lois du marché en faveur de l'électricité verte : le système des certificats verts.

2. Qu'est-ce que l'électricité verte et comment la faire avancer ?

Pour que l'électricité soit considérée comme «électricité verte»,

- elle doit être produite à partir de sources d'énergie renouvelables ou de systèmes de cogénération de qualité (production simultanée de chaleur et d'électricité) ;
- l'ensemble de la filière de production

(préparation du combustible et combustion éventuelle lors de la production d'électricité) doit permettre de réduire de 10% au moins les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par rapport aux émissions résultant d'une filière de production de référence produisant le même nombre de kWh (pour la cogénération de qualité, on tiendra compte de la chaleur produite). En ce qui concerne les émissions de CO₂, la CWaPE publie annuellement les émissions des installations de référence prises en compte. Celles-ci correspondent aux meilleures installations de production classique disponibles sur le marché.

Pour l'électricité produite dans des installations hybrides (utilisant simultanément

des combustibles fossiles et renouvelables), il est tenu compte de l'ensemble des émissions de CO₂ de l'installation.

Les certificats verts sont octroyés proportionnellement à la quantité de CO₂ évitée. On tient compte, dans ce calcul, des émissions de CO₂ émises par l'installation de cogénération.

Le bénéfice environnemental de ces filières est unanimement reconnu. Toutefois, le coût de production de l'électricité verte est un frein non négligeable à son développement.

Afin de promouvoir l'électricité verte sur le marché intérieur de l'électricité ainsi que le prévoit la directive du 27 septembre 2001, le Gouvernement wallon a mis en place le marché des certificats verts.

L'objectif communautaire reprenant la part de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables (électricité-SER) dans la consommation brute d'électricité est de 22,1% en 2010.

L'objectif indicatif pour la Belgique est de 6%.

En 2003, la part de la consommation d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables en Wallonie avoisine 3%. A l'horizon 2010, le potentiel d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables en Région wallonne est évalué à 8% et le potentiel de cogénération à 14% de la consommation totale d'électricité.

La réalisation de ces objectifs requiert néanmoins d'importantes mesures de promotion.

3. Choix d'un fournisseur vert

Les clients résidentiels qui ne veulent pas attendre 2007 pour devenir éligibles peuvent d'ores et déjà s'adresser à un fournisseur vert. Ils auront ainsi la garantie qu'au moins 50% de l'électricité fournie aura été achetée auprès de producteurs verts wallons.

City power sa

rue Royale, 55 bte 14 1000 Bruxelles
Marleen Tournet, tél. 0800/40.264, fax 02/218.50.24, info@citypower.be

Electrabel Customer Solutions sa

boulevard du Régent 8, 1000 Bruxelles
Michel Vander Gucht, contacts commerciaux: tél.: 078/35.33.33 ou via Internet www.electrabel.be/contact

Essent Belgium nv

Ring Business Center, Noordersingel 19,
2140 Borgerhout
Essent Customer Service, tél.:

0800/32.032, fax: 03/270.79.78, info@essent.be

Lampiris sa

boulevard E. de Laveleye 191 à 4020 Liège

Ludovic ROELANDT - Tél. : +32 (0)800 40 123, Fax : +32 (0)4 344 00 18, info@lampiris.be

SPE sa

rue Royale 55 bte 14, 1000 BRUXELLES
Pierre NIHANT, tél. 04/330.46.11, fax 04/337.44.99, pni@spe.be

Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

Jeudi 30 novembre 2006 à 20h00, au Centre Sportif et Culturel de Maransart, 11 rue de Colinet

A l'ordre du Jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 2005-2006.
2. Rapport financier de l'exercice.
3. Décharge aux administrateurs.
4. Perspectives et budget pour l'exercice 2006-2007.
5. Nomination des administrateurs pour la période 2006-2008.
6. Divers.

Ce texte tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale.

Seuls les membres effectifs, en ordre de cotisation, prennent part aux votes éventuels.

Les membres effectifs empêchés d'assister à l'assemblée peuvent donner procuration à un autre membre effectif en règle de cotisation (2 procurations au maximum).

L'Assemblée Générale est ouverte à tous.



Pourquoi ? Parce que le climat et les saisons commencent à nous jouer des tours !

Ainsi la nature de certains de nos travaux s'en trouve modifiée. Je pense ici à tous ceux dont les activités se déroulent à l'extérieur et qui en subissent les premiers effets: tels que les gérants de grands domaines, de réserves naturelles, de parcs, ouverts au public ou privés, et à tous les jardiniers que nous sommes.

Avec le réchauffement du climat, le monde végétal est en pleine mutation. Nous sommes tous, actuellement, contraints à devoir nous adapter, qu'on le veuille ou non, à cette nouvelle situation. Vous l'avez certainement constaté, nous consacrons beaucoup plus de temps et d'effort à la TAILLE et à l'entretien du couvert végétal (les jeunes tiges de l'année, par exemple, se transforment plus rapidement en bois). Nombreux, en effet, sont ceux qui me l'ont fait remarquer en disant : « on ne fait plus que cela ! ».

Il ne s'agit pas ici, ni de suivre un cours sur la taille des bonzaïs, ni d'aller à l'assaut de nos massifs forestiers !

D'après différents rapports scientifiques, dont celui de l'INRA, l'ensemble de la végétation (en tout cas, sous nos latitudes) a tendance à croître plus rapidement, et sur une période de temps plus longue (2 à 3 semaines en plus par an).

La charge de CO₂ dans l'air, en nette augmentation ces dernières années, en est la cause. «Le CO₂ constitue un puissant fertilisant qui accroît l'efficacité de la photosynthèse. C'est une des nombreuses conséquences du réchauffement climatique dû à nos activités humaines ».

Voici, à titre comparatif, quelques mesures établies récemment sur le taux de croissance observé parmi diverses essences d'arbres et arbustes bien de chez nous, en terre de bonne qualité :

- prunier sauvage : 1,60m au lieu de 1,10m
- haie de troène (ligustrum) : 1,20m au lieu de 0,80m
- tilleul : plus de 1m au lieu de 70cm
- saule pleureur : plus de 10m au lieu de 6 à 7m
- glycine : elle bat des records, ses jeunes tiges pouvant dépasser les 15m de longueur... (plus de 20cm par jour)
- hêtre et chêne, arbres à croissance lente : 50cm au lieu de 35cm

Si la tendance s'amplifie, la teneur en CO₂ dans l'atmosphère atteindra des sommets.

Toujours d'après l'INRA, pour un doublement de CO₂ dans l'atmosphère, on obtiendrait 40% de production de bois en plus. Ça c'est pour les bonnes nouvelles.

Par contre, si on gave l'atmosphère en CO₂, cela augmente non seulement la densité et le volume de matières à couper, mais entraîne aussi, malheureusement parfois, déséquilibres et maladies. Un peu comme si on gavait de nourriture un individu qui deviendrait obèse et par là, plus fragile. Quitte à taper encore sur un clou déjà maintes fois enfoncé, c'est à chacun de nous à trouver tous les moyens possibles pour freiner cette croissance « à double tranchant » et donc limiter nos besoins à l'essentiel.

Car si elle est encore gérable et si belle à observer chez nous, la nature fragilisée peut se retourner contre nous. Nous consommons beaucoup trop et souvent mal.

Il y eut l'âge de pierre, puis l'âge du bronze, le Moyen Âge, et maintenant..., le gaspill-âge dans l'insouciance générale !

Quelques détails pratiques sur votre outil à couper:

Veillez à l'avoir toujours à votre disposition, prêt à l'emploi, bien entretenu et entreposé dans un endroit sec.

Après chaque usage, bien le nettoyer, le sécher, l'affûter et le lubrifier.

Ainsi l'effort musculaire dû à la coupe sera moindre et rendra le travail nettement plus agréable.

Cela offre aussi les avantages suivants :

- une coupe nette, propre, sans bavures.
- une bonne cicatrisation et une meilleure résistance aux maladies.
- la durée de vie de l'outil sera grandement prolongée, surtout si ce dernier est de bonne qualité.

E.S.



Nous avons proposé aux responsables des 5 listes dont les candidats sollicitent les suffrages de nos concitoyens, une série de sujets qui concernent les

activités de notre association. Nous publions les réponses reçues dans l'ordre où elles nous sont parvenues. Pour chacune des propositions, chaque liste

Gestion des permis d'environnement
désigner un échevin responsable en matière de permis d'environnement
maintenir un poste d'éco-conseiller(e)
mettre effectivement les dossiers d'enquêtes publiques à la disposition des personnes qui désirent les consulter, et fournir une copie des documents au prix coûtant
tenir à jour l'inventaire des permis d'environnement et les produire à tout citoyen qui en fait la demande
mettre en place un dispositif de contrôle des plaintes reçues et de rédaction de PV pour les infractions constatées
Protection de la biodiversité
adopter un règlement d'un régime de compensation dans le cadre du permis d'urbanisme octroyé pour les remblaiements, abattages,..(art 84, §1er, 8° & 12° du RCU)
adopter un règlement pour préserver les sites d'intérêt biologique identifiés par les associations locales ou autres, et prendre des mesures de suivi de ce règlement
aménager et gérer les espaces publics (y compris les nouveaux lotissements) au profit de la biodiversité
diminuer l'application de pesticides et adopter des techniques de désherbage alternatif
poursuivre le fauchage tardif
maintenir dans le RCU l'exigence de la plantation d'espèces d'arbres et de haies indigènes
encourager le maillage écologique
Déchets
soutenir la formation de guides composteurs
faciliter l'achat de compostières individuelles
sensibiliser la population au compostage
favoriser le rôle des agriculteurs dans le recyclage des matières organiques et les impliquer dans la gestion des déchets communaux (valorisation du compost)
assurer la transparence de la gestion des déchets (quantités, collecte, valorisation, élimination, flux financiers)
Energie
désigner un échevin responsable en matière d'énergie
poursuivre la réalisation du cadastre énergétique des bâtiments communaux
mettre en œuvre une politique d'investissement pour réduire la facture énergétique communale
promouvoir le chauffe-eau solaire auprès des particuliers et octroyer des primes complémentaires à ceux qui investissent dans cette technologie
promouvoir l'isolation des logements et octroyer des primes complémentaires à celles de la région Wallonne
valoriser le potentiel d'énergie verte sur la commune
Mobilité douce
désigner un échevin responsable de la mobilité
maintenir un poste de conseiller(e) en mobilité
mettre en œuvre le PICM, en proposant un plan quinquennal d'actions à réaliser
réaliser un plan de déplacement cyclable
améliorer les cheminements piétons et cyclables vers et dans les zones les plus fréquentées
renforcer la sécurité des piétons
faciliter la mobilité des personnes à mobilité réduite (accès aux bâtiments et cheminements y conduisant)
renforcer la sécurité des cyclistes
aménager des parkings à vélos
entretenir les chemins et sentiers
réhabiliter les sentiers actuellement inaccessibles
Urbanisme
désigner un échevin responsable en matière d'urbanisme
mettre effectivement les dossiers d'enquêtes publiques à la disposition des personnes qui désirent les consulter, et fournir une copie des documents au prix coûtant
tenir à jour l'inventaire des permis d'urbanisme et les produire à tout citoyen qui en fait la demande
remettre en place une CCAT
respecter le schéma de structure communal lors de la délivrance des permis, particulièrement en matière de recommandation pour la protection des paysages
imposer une orientation des bâtiments favorisant l'éclairage naturel et l'utilisation d'énergie solaire passive
éviter l'urbanisation des zones mal situées du point de vue de l'accessibilité
faire appel à la représentation en 3D lors des demandes de permis, pour illustrer l'impact des nouvelles constructions sur le paysage
Informations - Participation
promouvoir le partenariat avec les associations locales
promouvoir et s'investir dans les réunions de concertation sur les projets d'aménagement, projets de travaux, problèmes de mobilité
publier les compte-rendus des séances du Conseil Communal sur internet
favoriser les initiatives de la population
promouvoir l'enquête publique comme outil de consultation de la population
organiser la délivrance, à prix coûtant, de copies de dossiers soumis à l'enquête
rendre les commissions communales accessibles aux associations et aux habitants intéressés
soutenir les asbl locales par un subside proportionnel à leurs activités
Répression
mettre en application une politique de répression des infractions en matière de sécurité routière
mettre en application une politique de répression des infractions en matière d'atteinte aux règlements communaux (urbanisme, environnement, police, etc.)



3 mois d'activités de notre cellule URBANISME

Quelques dossiers de demande de permis ont évolué ces derniers mois. Malheureusement, pas toujours tout à fait dans le sens que nous avions souhaité.

Ainsi, le dossier IMBRA, demande de permis de lotir 9 lots au Vieux Chemin de Wavre, a reçu le feu vert des autorités communales après quelques légers amendements allant dans la direction souhaitée par les nombreuses réclamations (85 lettres) : « renforcer l'effet d'ouverture paysagère » et « préserver le couloir de vue existant sur une largeur d'environ 80 mètres ». En outre, le permis accordé exclut spécifiquement « le solde de la parcelle implanté en zone d'aménagement différé ». Il nous faudra rester attentif à ce qui risque encore de se passer dans ce secteur à court ou moyen terme.

Un autre dossier de demande de permis d'urbanisme concernait la construction d'un ensemble comprenant 3 petits commerces, 6 appartements et un cabinet médical pour 3 médecins. Le tout est situé

route d'Ohain à peu près en face de la banque ING/ BBL et comprend également au total 12 emplacements pour véhicules. Nous avons notamment insisté sur les dangers résultant des entrées et sorties de voitures débouchant à cet endroit directement sur la route d'Ohain. Le projet était pour nous trop important à cet endroit et d'ailleurs non conforme aux prescriptions du PCA n°1, Plan communal d'Aménagement, réglementant les aménagements urbanistiques du centre de Lasne.

Assez curieusement, c'est au niveau de la Région Wallonne que le permis a été accordé. Le demandeur avait introduit un recours contre l'avis négatif de la commune. A noter que le fonctionnaire délégué de la R.W., comme aussi la CCAT, avait lui aussi donné un avis défavorable. Mais l'organe qui conseille le Ministre, à savoir la Commission d'Avis, en a jugé autrement... Faut-il croire que les conditions du PCA du centre de Lasne en vigueur depuis 1992 et imposées à tous, auraient aujourd'hui perdu de leur importance ?

Relevons parmi les arguments du fonctionnaire délégué, non retenus par le Ministre :

« Considérant que les dérogations à un plan communal d'aménagement doivent garder un caractère exceptionnel ; que la demande ne précise pas les raisons des dérogations sollicitées ;

« Considérant que la demande engendre du fait du nombre de dérogations sollicitées un projet architectural incompatible avec la caractéristique architecturale de la zone tel que fixé par les prescriptions du plan communal d'aménagement ;

« Considérant que la structure de l'îlot projeté en U est incompatible avec l'option urbanistique visée par les prescriptions du plan communal d'aménagement qui entendent préserver les intérieurs d'îlots de tout construction ; »

Admettez avec nous qu'il y a parfois des raisons de se poser des questions !

La nature de septembre à novembre

En septembre, une espèce de rosier sauvage, l'**églantier (Rosa canina)**, va produire un faux fruit, le cynorhodon. Celui-ci est le résultat de la pollinisation, par les insectes, des fleurs produites entre mai et juillet. Ces fruits sont ovoïdes et de couleur rouge brillant.



Débarrassés de leurs poils intérieurs, ils peuvent être consommés en confiture ou en tisane. Ils présenteraient des propriétés astringentes, diurétiques et antiscorbutiques.

L'**écureuil roux (Sciurus vulgaris)** est

tout occupé à constituer ses réserves de graisse pour l'hiver. Il fouille les feuilles mortes pour dénicher les fruits qu'il préfère. Cette recherche de nourriture est vitale, puisque seules les femelles bien nourries seront capables d'allaiter leur progéniture le printemps prochain. Les jeunes issus d'une seconde portée (d'été) sont particulièrement vulnérables en ce



début d'automne, leur jeune âge (2 mois tout au plus) leur donnant peu de chance de survie devant les martes et autres renards qui les guettent.

Le **sureau noir (Sambucus nigra)** offre ses grappes à la convoitise des plus gourmands. Petits mammifères,



passereaux et humains vont en consommer. Déjà utilisé au néolithique, le sureau semble avoir toujours accompagné

l'homme. Ses vertus médicinales sont nombreuses, mais en cette saison, c'est en confiture, sirop, jus, vins et teintures que ces grappes vont être transformées.

Octobre peut être dangereux pour les petits animaux. Imaginez l'un d'eux se trouvant sous le **châtaignier (Cas-**

Lundi 25 septembre 19h45 **«Quel futur pour les nouveaux carburants»** **Conférence du professeur Maggetto (ULB, VUB)** **Centre Sportif et Culturel de Maransart**

La cellule Mobilité de Lasne Nature organise une conférence, le lundi 25 septembre à 19h45, au centre sportif de Maransart, sur le thème «quel futur pour les nouveaux carburants». En invité, Gaston Maggetto, professeur honoraire à l'ULB et à la VUB.

Lors de notre conférence d'avril 2004, Alain Hubert a clairement montré l'existence d'une corrélation entre le réchauffement climatique et les rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Beaucoup de participants s'étaient alors posés la question de savoir ce que l'on peut faire pour limiter ces rejets.

Ce CO₂ est produit pour un tiers par l'indus-

trie, un tiers par le chauffage domestique et le dernier tiers par nos déplacements.

En matière de mobilité, il nous paraissait intéressant de faire un état des lieux sur les alternatives crédibles en matière de sources d'énergie (bio-carburants, hydrogène, énergie solaire, ...) et sur les nouvelles technologies (moteur hybride, pile à combustible,...) Si vous souhaitez connaître à quoi vous roulez demain, bloquez dès à présent cette date dans vos agendas.

L'entrée est gratuite pour les membres de Lasne Nature en ordre de cotisation, et de 5€ pour les autres.

Dimanche 10 septembre, 14h00 **Journées du Patrimoine: « Patrimoine et Citoyenneté »**

Le thème des journées du Patrimoine, cette année, est « Patrimoine et Citoyenneté ». C'est l'occasion que Lasne Nature à prise pour faire (re)découvrir au cours d'une pro-

menade le patrimoine bâti qu'est le site de l'ancienne abbaye d'Aywiers, et le patrimoine naturel acquis par une participation citoyenne, qu'est la réserve du ru Milhoux. Nous vous

attendons au parking de l'ancienne gare vicinale d'Aywiers, à 14h, pour le départ de la promenade. La durée est estimée à 2 heures et les bottes sont indispensables.

La nature de septembre à novembre

tanea sativa) lorsqu'une châtaigne tombe. Celle-ci plutôt lourde présente des piquants impressionnants, la faisant ressembler à un oursin terrestre. Cette bogue protège 2 ou 3 grosses graines luisantes, les châtaignes, qui portent une houpette, empêchant toute confusion avec le marron (fruit du marronnier d'Inde). Les châtaignes contiennent de grandes valeurs nutritives et se consomment simplement grillées ou réduites en farine mélangée à d'autres ingrédients. Le



châtaigner, aussi appelé l'arbre à pain pour son rôle nourricier, peut vivre 1000 ans.



Le **renard roux** (*Vulpes vulpes*) n'est pas facilement visible. Mais sa présence peut-être décelée grâce à ses excréments (ou laissées). Il les dépose sur

une motte de terre, sur une pierre plate, au milieu d'un chemin afin que l'odeur diffuse au mieux. Les laissées sont cylindriques et allongées, mesurent 6 à 10 cm de long et 2 cm de

diamètre, avec une des extrémités pointue et torsadée. En automne, la teinte de ces excréments varie selon le fruit consommé par l'animal : noires pour les myrtilles, rougeâtres pour les framboises, rosâtres pour les baies de cornouiller. Les graines et fruits de l'églantier et du sorbier n'étant pas digérées, ces restes sont bien visibles.



Mais elles peuvent aussi contenir des poils, des plumes, des fragments d'os et des carapaces d'insectes, autres preuves du menu varié du renard.



Que va devenir notre agri

La réforme de la PAC (Politique Agricole Commune) de 2003:

Pendant le cycle de Doha de l'OMC, la stratégie de l'Union Européenne est de prétendre faire des concessions dans le secteur agricole pour obtenir des pays du Sud des concessions « similaires » dans les secteurs des services et de l'industrie. Ce n'est donc pas une surprise que la PAC ait été réformée juste quelques mois avant le sommet de l'OMC de Cancun en septembre 2003.

Le « découplage des paiements » est au cœur de cette réforme. Les partenaires commerciaux de l'Union Européenne critiquaient à juste titre les paiements directs comme facteur de dumping et d'injustice sur les marchés internationaux. Depuis 1992, les paiements directs étaient calculés en fonction du niveau de production de chaque agriculteur. Avec le découplage, les paiements ne seront plus liés au niveau de production mais à des références historiques. Autrement dit, un agriculteur qui ne produit plus rien en 2005 peut encore recevoir les mêmes paiements qu'en 2002.

Cette nouvelle réforme pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, elle gèle les inégalités dans la distribution des paiements directs. Ensuite, elle diminue la légitimité de l'inter-

Suite de l'étude publiée en page 11 de notre précédent numéro

vention publique dans l'agriculture : pourquoi certaines catégories professionnelles devraient-elles recevoir des « aides » alors qu'elles n'ont rien à faire en retour ? Enfin, pour beaucoup de producteurs dont les coûts de production sont supérieurs aux prix agricoles, il n'y a plus aucun intérêt à produire. Seules les unités qui produisent à des coûts minimaux, parce que leurs conditions sociales et environnementales sont aussi minimales, pourront résister, accélérant la tendance à l'industrialisation et à la concentration agricole. Cette réforme mène donc à moins d'emplois agricoles et à une désertification rurale accrue.

L'Europe a besoin d'une autre politique agricole.

Un nombre de plus en plus important de citoyens européens s'inquiètent de l'évolution de l'agriculture et de la qualité de l'alimentation. Les maladies de la vache folle et de la fièvre aphteuse ont fait prendre conscience aux consommateurs des risques d'une production alimentaire basée sur le modèle industriel de la compression des coûts. Les gens ont d'ores et déjà connaissance des conséquences pour l'environnement d'une agriculture productiviste. La PAC est donc sous le feu des critiques.

Certains dirigeants politiques en viennent même à proposer le démantèlement complet de la Politique agricole commune et affirment que « le libre-marché doit guider la production agricole ». Ce serait bien sûr la pire solution tant en terme d'emploi, d'environnement que de développement rural. Les politiques agricoles doivent changer pour s'adapter aux attentes nouvelles des sociétés européennes, pas pour répondre aux « besoins » d'un supposé marché mondial. Le dumping doit cesser pour que notre agriculture ne soit plus synonyme de ruine pour nos voisins.

Pour toutes ces raisons, les politiques agricoles en Europe devaient fonder sur le respect du droit de souveraineté alimentaire.

Pour cela, il est nécessaire de :

- Maîtriser la production – les niveaux de production doivent correspondre aux besoins de la population européenne ;
- Cesser toutes les aides à l'exportation ;
- Intervenir sur les marchés de façon à ce que les prix agricoles correspondent aux coûts de production moyens en Europe ;
- Mettre en place des politiques qui empêchent la concentration agricole ;
- Réguler les importations – Le marché euro-

N o s é d i t i o n s

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel plus beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

TOPO-GUIDE N° 2 « 14 NOUVELLES PROMENADES »

PRIX de CHAQUE TOPO-GUIDE : 6 EUR + frais d'expédition de 1 EUR 38.

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2 EUR 30.

CARTE EN COULEURS EN COLLABORATION AVEC L'IGN 210 km de promenades à Lasne.

PRIX : 7 EUR 50 + frais d'expédition de 0,92 EUR.

CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

PRIX noir et blanc : 5 EUR + frais d'expédition: 1 EUR 38.

PRIX colorisée : 10 EUR + frais d'expédition : 1 EUR 38.

CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 EUR - par 5 : 2 EUR - par 10 : 3 EUR

+ frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,46 EUR.

POLOS ET TEE-SHIRTS

100% COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les tee-shirts.

POLO pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S.M.L. ou XL PRIX : 20 EUR.

POLO pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S.M.L., XL ou XXL PRIX : 20 EUR.

TEE-SHIRT manches longues, bicolore

sable/olive Tailles M.L., PRIX 14 EUR.

Renseignements concernant ces vêtements : 02/633 31 28.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 1 EUR 38; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Tous les versements concernant nos éditions sont à effectuer au compte 001-2693758-47 de Lasne Nature à 1380 LASNE.

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les maisons de Lasne. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature.



culture ?

péen doit pouvoir être protégé des importations agricoles à bas prix ;

· Des subsides doivent être maintenus pour aider les agriculteurs à mettre aux normes environnementales leur exploitation, pour aider les jeunes à s'installer et pour soutenir les exploitants dans les régions défavorisées. A partir du moment où l'UE abandonne son orientation agro-exportatrice, les subsides agricoles n'ont plus pour conséquence de vendre les produits agricoles à prix de dumping. Ils retrouvent une forte légitimité sociale et environnementale.

Vous pouvez agir!

· Contactez les députés européens de votre région et demandez-leur de prendre position au faveur de la souveraineté alimentaire en Europe ;

· Ecrivez à la commissaire à l'agriculture Mariann Fischer Boel <Mariann.Fischer-Boel@cec.eu.int> pour demander à la Commission de réformer la PAC en accord avec la souveraineté alimentaire ;

· Soutenez l'agriculture paysanne. Par exemple, vous pouvez acheter vos aliments directement chez le producteur ou sur un marché fermier.

COLLECTES SELECTIVES

Collectes des sacs bleus, paquets de papiers et cartons à déposer le matin avant 7 heures ou la veille après 20 heures

JOURS D'ENLEVEMENT

SEPTEMBRE

Mardi 5 : papiers et cartons.

Mardi 12 : sacs bleus (PMC).

Mardi 26 sacs bleus (PMC).

OCTOBRE

Mardi 3 : papiers et cartons.

Mardi 10 : sacs bleus (PMC).

Mardi 24 :sacs bleus (PMC).

Mardi 31 : papiers et cartons.

NOVEMBRE

Mardi 7 : sacs bleus (PMC).

Mardi 21 : sacs bleus (PMC).

Mardi 28 : papiers et cartons.

DECEMBRE

Mardi 5 : sacs bleus (PMC).

Mardi 19 : sacs bleus (PMC).

Mardi 26 : Papiers et cartons.

GROS ENCOMBRANTS

Mercredi 6 septembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le mardi.

Mercredi 13 septembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le jeudi.

Mercredi 20 septembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le vendredi.

Mercredi 15 novembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le lundi.

Mercredi 22 novembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le mardi.

Mercredi 29 novembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le jeudi.

Mercredi 6 décembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le vendredi.

MIEL OU VINAIGRE

Chemins agricoles interdits aux véhicules motorisés autres que ceux destinés à l'exploitation agricole : désormais c'est



chose faite, les panneaux de signalisation sont en place sur les chemins faisant l'objet de cette mesure. Cette mesure devrait

réduire fortement le transit de motos, quads, 4x4 dans nos campagnes.

Pas facile d'être cycliste à Lasne : il est regrettable de constater qu'une des rares pistes cyclables en site propre, le long de



la N5 à Plance-noit, soit si mal entretenue : la haie qui sépare les cyclistes des

automobilistes n'est pas taillée à heure et à temps, réduisant l'espace réservé aux cyclistes. Que dire encore de l'assiette même de la piste qui ne fait l'objet d'aucun nettoyage...



Certains chemins de campagne ont fait l'objet d'une réfection (bien nécessaire) de leur assiette.

C'est au moyen d'un broyeur de déchets inertes, que les trous ont été comblés et la surface retravaillée.

On nous a fait part de la mise en place de nouvelles clôtures hautes de 2m autour de certaines propriétés privées. Nous insistons pour que ceux qui pensent que la pose d'une clôture est indispensable ait conscience que nous vivons au milieu

d'espaces ouverts où la faune sauvage doit pouvoir se déplacer: Limitez la hauteur, choisissez une maille de grande taille, et surtout respectez la législation existante.

Quelques bancs -trop peu nombreux il est vrai- ont été au cours des ans installés au bords de quelques rues et chemins de l'entité.

Ils sont souvent solides mais, au fil des saisons, ils sont envahis d'herbes folles dont pas mal d'orties, ce qui rend leur utilisation bien souvent malaisée.

Par contre, dans le petit parc qui jouxte l'ancienne gare vicinale de Maransart-Aywiers il y a 6 (vous avez bien lu : six) bancs souvent recouverts de mousse et de feuilles mortes et flanqués de vieilles poubelles d'un autre âge qui traînent là depuis des années et ne sont jamais vidées.



AGENDA

SEPTEMBRE 2006

- Ven 1 **Salon Valériane Expo Namur**
 Sam 2 Salon pour la santé et celle de la terre. De 10 à 19 h et ven-
 Dim 3 dredi , nocturne jusqu'à 21 h. Organisation Nature et Progrès.
- Sam 9 **Journées du Patrimoine**
 Dim 10 « Patrimoine et citoyenneté »
- Dim 10 **Journées du Patrimoine**
 Lasne Nature organise à 14h00 une promenade à partir du parking de l'ancienne gare d'Aywiers, autour de l'abbaye et de la réserve naturelle du ru Milhoux.
- Dim 10 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
 RV à partir de 9 h30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables
 Annoncez votre venue au 02 653 55 79
- Dim 24 14h00 **Roller balade** et promenade pédestre à partir du Centre Sportif et Culturel de Maransart (voir article page 1)
- Lu 25 19h45 **Conférence** du professeur Maggetto «Quel futur pour les nouveaux carburants?» au Centre Sportif et Culturel de Maransart (voir article page 9)
- Jeu 28 **Réunions mensuelles de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19h30 : Sentiers, à 20 h Réunion Générale.
- Ven 29 **Les Jardins d'Aywiers** de 13 à 18h le vendredi et de
 Sam 30 10 à 18h les samedi et dimanche. Thème: Magie des couleurs
 Dim 1 d'automne. Lasne Nature sera présente sur le site.

OCTOBRE 2006

- Sam 14 **Promenade «Reconnaissance des champignons»** guidée par Renaud Delfosse. Départ à 14h au parking de la ferme du parc Solvay à La Hulpe. Participation gratuite pour les membres de Lasne Nature, 2€ pour les autres. Remarque: la cueillette n'est pas permise
- Dim 15 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
 RV à partir de 9 h30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables
 Annoncez votre venue au 02 653 55 79
- Jeu 26 **Réunions mensuelles de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19h30 : Sentiers, à 20 h Réunion Générale.

NOVEMBRE 2006

- Dim 12 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
 RV à partir de 9 h30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables
 Annoncez votre venue au 02 653 55 79
- Mar 17 **Conférence «Les vergers»** par Marc Lateur , à 20h au Centre Sportif de Lasne. Organisation du PCND de Lasne. Renseignements au 03 6340493
- Sam 25 **Distribution d'arbres** de 9h à 12h au parking de la Maison Communale à Ohain. Organisation de l'échevinat de l'Environnement. Renseignements au 02 6340493.
- Jeu 29 **Assemblée Générale de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart à 20 h. Voir communiqué page 4

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, Fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02/ 633 24 66.

Secrétaire : Jean-Pierre HAAK : 02/652 59 14 ou 0477/ 21 68 42

Comptabilité : Jean MONS 02/ 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Jacques DONNER Tél.: 02/633 18 79- Fax : 633 49 36 ou urbanisme@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Jacques COLARD : 02/ 353 02 44, Michel KAYE : 02/ 633 51 00 ou sentiers@lasne-nature.be

Rédaction : Didier GELUCK : 02/633 30 24.

Réserve du Ru Milhoux : Erik SEVERIN (Conservateur) 02/ 653 55 79 après 20 h.

Cellule Mobilité : Jean Pierre HAAK : 02/652 59 14 ou 0477/21 68 42 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : Alain CHARLIER : 02/ 633 41 93 après 18 h ou eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02/ 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02/653 22 64.

Téléphone et Fax de l'asbl : 02/ 633 27 64.
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
www.lasne-nature.be

Comptes en banque :
 POUR LES COTISATIONS 001-2326233-55 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE.
 POUR TOUTES LES PUBLICATIONS de Lasne Nature : 001-2693758-47 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 66

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	I	B	O	U	L	E	T	T	E
2	O	C	E	L	L	E		A	R	N
3	C	I	C	A	T	R	I	C	E	S
4	C		A	V	R	I	L		F	E
5	I	O	S		A	D	O		I	L
6	N	U	S			A	T	O	L	L
7	E	M	E	R	I			P	E	U
8	L	I	A	I	S	O	N		U	R
9	L	A	U	D	E	S		U	R	E
10	E	K		E		E	N		S	S

GRILLE N° 67

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- Désespoirs des singes – 2. C'est là qu'on élève les vers à soie - 3. Acide ribonucléique - Plante aux racines comestibles - 4. Divinités – Le meilleur – 5. N'avais pas peur – Blondin en 9H1 - 6. Due à une insuffisance rénale - 7. Froisse – Accepte – 8. Préfixe négatif – Organes – 9. Saison – Langue - 10. Clos à Ohain.

VERTICALEMENT

- Champignon des arbres – 2. Peu fréquents. – Greffe - 3. Petits ovins – Préposition – 4. Premier d'une série – Pour les rois – 5. Pour emballer – Futur officier – 6. Poisson - Mois du muguet – 7. Informai – 8. Se déplacera - Bleu-vert - 9. Chéris – Métal - 10. Ville normande – Ombellifère